



## ACCUEIL HANDICAP

### ACCESSIBILITE A NOS FORMATIONS EN SITUATION DE HANDICAP :

Le principe d'une accessibilité généralisée, quel que soit le type de handicap, est inscrit dans la Loi du 11 février 2005.

En s'inscrivant dans cette démarche d'accessibilité, MY DIGITAL KOM souhaite faciliter l'intégration d'une personne en situation de handicap dans les métiers du web.

Pour favoriser l'accès des personnes handicapées à nos différentes formations web, nous nous rapprocherons des organismes spécialisés pour :

- Savoir comment adapter le temps d'accueil, les durées de formation et les modalités de validation de la formation.
- Mettre en œuvre des adaptations individuelles ou collectives
- Rendre accessibles les supports de cours et le matériel pédagogique
- Recourir aux technologies de l'information et de la communication.
- Se baser sur les informations fournies par la personne handicapée
- Aménager les modalités générales d'évaluation des connaissances et des compétences acquises au cours de la formation

Nous sensibilisons chacun de nos formateurs aux questions du handicap dans notre règlement intérieur mais également à travers une fiche de sensibilisation.

### REFERENT HANDICAP

Notre référente handicap reste votre interlocutrice privilégiée, Emilie Kuehn : [contact@my-digital-kom.fr](mailto:contact@my-digital-kom.fr), par téléphone au 06 16 61 16 24.

Par ailleurs, nous vous invitons à vous rapprocher des organismes suivants pour avoir davantage de précisions liées à votre situation :

### CAP EMPLOI 13 (hors Marseille)

**Sa mission** : faciliter le recrutement et l'intégration dans l'entreprise de collaborateurs handicapés

38 avenue de l'Europe  
13090 AIX EN PROVENCE  
Tél. : 04 42 95 70 30

Coordinateur (Hors Marseille) : Philippe ALLEMAND



Tél. : 04 42 95 70 20  
p.allemand@capemploi13.com

## AGEFIPH

**Sa mission** : mission de développer l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé

B1, Arteparc de Bachasson,  
Rue de la Carrière de Bachasson,  
13590 Meyreuil

Réfèrent territorial (hors Marseille) : Corinne Toussaint  
Tel. : 04 42 93 15 33 / 06 67 39 64 38  
[c-toussaint@agefiph.asso.fr](mailto:c-toussaint@agefiph.asso.fr)

Trouver un emploi/recruter grâce à l'Agefiph ! Vous êtes une personne en situation de handicap à la recherche d'un emploi dans le secteur du numérique ou une entreprise désireuse de recruter des talents ? Rendez-vous sur le site emploi de l'Agefiph pour déposer votre CV, consulter des milliers d'offres d'emploi, sélectionner des profils adaptés aux besoins de votre entreprise : <https://espace-emploi.agefiph.fr>

# Emploi et handicap : les métiers du numérique recrutent !

Développeur web, community manager, technicien spécialisé en cybersécurité... D'ici 2022, près de 191 000 postes sont à pourvoir dans le secteur du numérique en plein essor, accessibles aux personnes en situation de handicap. De belles opportunités d'embauche pour les personnes concernées et de recrutement pour les entreprises, en recherche constante de nouveaux talents.

Le numérique : un secteur en plein boom !



Plus aucun secteur n'échappe au numérique et les entreprises sont à la recherche constante de spécialistes capables de les accompagner. Vivier d'emplois, le secteur du numérique est l'un de ceux qui recrute le plus (2,4 fois plus que dans les autres secteurs\*) avec une perspective de 191 000 postes à pourvoir d'ici 2022.

Les métiers les plus recherchés : développeur web, développeur mobile, chef de projet digital avec une majorité d'embauches dans le secteur informatique (58 %). Pour les demandeurs d'emploi, notamment en situation de handicap, les métiers du numérique offrent de belles perspectives dans un secteur d'avenir. Pour les entreprises en recherche de candidats, le handicap est une opportunité supplémentaire de s'ouvrir à de nouveaux talents tout en répondant à leur Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH).

\*Source [Pôle emploi](#), janvier 2020

## Handicap et métiers du numérique

Les métiers du numérique sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Les recruteurs se montrent notamment de plus en plus intéressés par les profils atypiques comme les personnes atteintes de Troubles du spectre autistique (TSA), ou par le syndrome d'Asperger. Notamment parce qu'elles sont plus nombreuses que le reste de la population à avoir de grandes capacités de mémorisation, de traitement des informations, de plus grandes facilités pour tout ce qui se rapporte aux chiffres et à l'informatique.

Autant de qualités personnelles et liées au handicap qui intéressent les employeurs ! Grâce à la diversité des types de postes proposés, à la possibilité de travail à distance, les métiers du numérique sont intéressants pour les personnes en situation de handicap. Selon le degré de handicap et les besoins liés au poste, il



existe différentes possibilités d'accompagnement humain (job coach en emploi accompagné par exemple), d'aménagements matériels (matériels informatiques spécifiques, synthèse vocale, prothèse...) ou organisationnels (aménagement d'horaires, d'équipes...), d'aides financières proposées par l'Agefiph.

## Se former aux métiers du numérique

Il existe de nombreuses écoles spécialisées en informatique et sur les métiers du numérique. Certaines réservent même un accueil spécifique aux personnes en situation de handicap, notamment celles disposant de référents handicap. Différents parcours de formation sont possibles, y compris en alternance. Pour vous guider dans votre projet de formation, consultez le [site de l'Opco Atlas](#).

Les métiers du numérique vous intéressent ? Un dispositif dédié appelé THalent digital propose un parcours de formation porté par des experts du handicap, de la formation professionnelle et du numérique : Agefiph, Amnyos, APF, Atlas, Simplon et WebForce3. Il propose :

- des formations au numérique pouvant déboucher sur un titre professionnel reconnu par le Ministère du travail ou sur des certifications professionnelles reconnues par les entreprises ;
- des formations modulaires et adaptées au handicap de chacun :  
accessibilité des outils pédagogiques, adaptations des postes de travail, environnement et modalités de formation, équipes sensibilisées aux enjeux du handicap.

## THalent digital : un dispositif dédié au handicap

Le dispositif THalent digital, porté par l'Agefiph, doit permettre la formation de 500 personnes en situation de handicap aux métiers du numérique d'ici 2023. Pour les personnes en situation de handicap, THalent digital est l'occasion de se former



aux métiers du numérique et de trouver un emploi d'avenir. Pour les employeurs, il offre l'opportunité unique de trouver des talents en situation de handicap correspondant à leurs attentes.

Source : <https://www.agefiph.fr/articles/conseil-pratiques/emploi-et-handicap-les-metiers-du-numerique-recrutent>  
Article publié le 12 avril 2021

## OPCALIA

**Sa mission** : service à l'intention des entreprises qui facilite l'intégration des personnes en situation de handicap par la voie de l'alternance

Résidence les carrés de l'arc Bât C  
Rond-Point du Canet  
13590 MEYREUIL

Contact Mission Handicap pour le département : Julien FERNANDEZ  
Tél. : 04 91 57 71 21/ 06 16 89 12 84  
[julien.fernandez@opcalia.com](mailto:julien.fernandez@opcalia.com)